



CE QUE NTF
DÉFEND POUR VOUS

MÉ MORANDUM NTF 2024

Memorandum des propriétaires privés de biens ruraux wallons

Les propriétaires ruraux sont au service de la nature et s'investissent quotidiennement dans la gestion de leur patrimoine rural, qu'il soit agricole ou forestier, depuis des générations. Cette gestion privée d'espaces ruraux intègre aussi des missions d'intérêt général au bénéfice de tous. Les initiatives durables sont **innombrables** et les investissements privés sont tout simplement énormes et **irremplaçables**. Face à une reconnaissance grandissante des enjeux forestiers et agricoles dans la réponse aux questions du climat et de la biodiversité, il importe de veiller à ce que les propriétaires privés, seuls véritables opérateurs, demeurent réellement les décideurs.

Dans ce contexte, les propriétaires privés ont **besoin** de voir leurs droits confirmés et protégés. En contrepartie, ils reconnaissent leur **devoir de contribution à l'effort sociétal**, pour le bien commun. Il importe de travailler de concert afin de les soutenir dans leurs efforts et qu'ils continuent à allouer de larges moyens, à leur propre risque, au bénéfice des écosystèmes et de la société.



La forêt privée wallonne

17 % du territoire wallon

286.400 hectares (51% de la forêt wallonne)

83.848 propriétaires

Moyenne de 3,42 Ha par propriétaire

Un investissement, un patrimoine, un héritage

Une passion pour la nature

Une manière de contribuer à la protection de la nature

Une affection pour le bois

Les propriétaires forestiers constituent le premier maillon d'une chaîne économique durable et locale générant plus de 18.000 emplois en Wallonie.

Enjeux ?

- Fournir année après année divers matériaux du bois en exploitant de façon raisonnée une forêt en bonne santé et régénérative.
- Respecter la diversité des profils de gestion des forêts.
- (Re)boiser pour les générations futures.

Obstacles ?

- Inconnues sur les réponses adéquates aux conséquences des changements climatiques.
- Intérêt et ambition limités de la part des pouvoirs politiques wallons pour la filière forêt-bois.
- Dogmatisme autour de la forêt, devenue progressivement un sanctuaire de la nature et des loisirs, au détriment de sa fonction productive.
- Législation en préparation coercitive, peu motivante et difficilement applicable sur le terrain.

Engagements de NTF

Pour encourager les forestiers à planter, entretenir et exploiter leur forêt selon des modèles durables il est nécessaire de leur apporter un soutien structurel par :

- Une **politique de boisement/reboisement productive** (boiser pour récolter) grâce à des impulsions/incitants financiers ciblés et efficaces, et des facilités administratives (conseil, accompagnement, conditions d'accès simples).
- L'adhésion de l'opinion publique à l'exploitation des forêts pour fournir des biens indispensables dans une économie circulaire, locale et durable (**campagnes de sensibilisation**).
- Une **collaboration organisée/planifiée** entre les représentants de la forêt privée, l'Administration (DNF) et le ministre de la Forêt.
- La promotion des bonnes pratiques sylvicoles par des incitants financiers et des formations.

Services écosystémiques

- **Rémunérer** correctement les efforts fournis volontairement par les propriétaires pour intégrer **davantage de biodiversité** dans la gestion sylvicole, dans et en dehors des sites protégés (Natura 2000).
- Saisir au niveau européen et international les opportunités de **rémunérer les services écosystémiques** et le stockage de carbone qui permettront de financer les investissements privés nécessaires pour maintenir nos forêts en bonne santé.



Les terres agricoles

44 % du territoire wallon

90% des terres agricoles appartenant à des propriétaires privés

65% des terres louées en bail à ferme

Plus de 200.000 propriétaires

Moyenne de 2 Ha/propriétaire

Nous avons un attachement affectif à notre patrimoine agricole, souvent héréditaire.

Et nous sommes de plus en plus nombreux à nous intéresser aux nouvelles agricultures.

Enjeux ?

- Soutenir une agriculture familiale et l'accès à la terre par le biais de modèles contractuels modernes et efficaces, « win-win », entre bailleurs et preneurs.

Obstacles ?

- Le bail à ferme ne fonctionne plus, malgré les récentes modifications de la loi.
- La contrepartie financière s'est érodée au fil des ans, ce qui conduit les propriétaires à tout faire pour échapper à un statut jugé inique.

Engagements de NTF

Le bail à ferme est le mode de faire-valoir des terres agricoles le plus approprié pour une agriculture viable, accessible aux jeunes nouveaux agriculteurs et à visage humain, ... moyennant des adaptations majeures :

- Poursuivre la mise en place d'un véritable **partenariat bailleur-preneur équitable**, par une révision en profondeur du cadre légal, à commencer par la cession privilégiée (art. 35 et svts Décret bail à ferme).
- **Retravailler la fiscalité** pour tous les types de baux.
- Veiller à la **conservation de la valeur patrimoniale** des terres agricoles en évaluant l'impact financier des mesures environnementales (ex : mesures anti-érosives), via notamment l'Observatoire du foncier agricole wallon.



Responsabilité sociale

La propriété rurale en Wallonie

C'est près de 60 % du territoire wallon, près de 900.000 ha de surfaces entretenues par des centaines de milliers de petits investisseurs privés. Qui tous les jours offrent une multitude de services à la collectivité grâce au maintien et à l'entretien de ce patrimoine rural naturel.

Enjeux ?

- Cette multitude de services rendus grâce à d'innombrables investissements privés ne pourrait pas être prise en charge financièrement par l'État public !

Obstacles ?

- Dénigrement du rôle de la propriété privée rurale auprès de la classe politique, notamment alimenté par des mouvements doctrinaux (surtout environnementaux).
- Tentatives de dirigisme par des législations contraignantes, entraînant (1) un état de contrôle basé sur la méfiance et (2) un coût très élevé pour la société.
- De nombreux problèmes environnementaux négligés par les politiques publiques (inondations, sécheresse, gestion des espèces invasives et des nuisibles, etc...).
- Succession de mesures de plus en plus contraignantes au fur et à mesure que l'on descend au niveau local. Certaines communes envisagent d'interdire de couper un arbre.

Engagements de NTF

Derrière chaque propriétaire se cache un entrepreneur rural, prêt à prendre ses responsabilités et à s'investir dans toutes les politiques (environnementales).

- **Soutenir la création d'emploi par les entrepreneurs ruraux**, notamment dans des activités connexes à la production agricole ou forestière, par exemple Horeca, loisir, tourisme, productions non ligneuses en forêt, etc.
- **Gérer dans sa globalité la circulation du public** dans les espaces ruraux, notamment par la reconnaissance des externalités - et donc des coûts directs et indirects - que cette circulation induit (entretien des voiries, gestion des déchets, gestion de la circulation, respect de la quiétude en forêt, etc...).
- **Participer activement aux politiques d'éducation** et de sensibilisation à la nature (ce n'est pas l'apanage des associations environnementales ou de mobilité douce).